

Conditions générales de vente

Objet :

Les conditions générales de ventes décrites ci-après détaillent les droits et obligations de Mr Gireaud Olivier et de ses clients dans le cadre de l'utilisation du logiciel VisualCamping via le site internet <https://www.visualcamping.fr>

Toute prestation accomplie par Mr Gireaud Olivier implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Présentation du logiciel :

Les caractéristiques du logiciel et des services associés sont présentées sur notre site internet <https://www.visualcamping.fr>. La responsabilité de Mr Gireaud Olivier ne peut être engagée si des erreurs s'y sont introduites. Tous les textes et images présentés sur le site <https://www.visualcamping.fr> sont réservés, pour le monde entier, au titre des droits d'auteur et de propriété intellectuelle; leur reproduction, même partielle, est strictement interdite.

Le logiciel VisualCamping est disponible uniquement sur internet en version de démonstration (limité à 5 emplacements) ou en version complète (nombre d'emplacements illimité). La version de démonstration ne donne pas accès au site internet (www.noslocations.fr).

L'utilisation du logiciel VisualCamping en version complète se fait dès réception de votre règlement. Votre facture en version électronique (pdf) sera jointe par mail .

Vous ne pourrez pas exercer de droit de rétractation une fois le logiciel VisualCamping payé.

Mr Gireaud Olivier ne procédera à aucun remboursement à partir du moment où vous aurez effectué le paiement de votre licence d'utilisation.

La maintenance :

L'activation du logiciel VisualCamping dans sa version complète ouvre droit à une année de contrat de maintenance. Au-delà, le renouvellement du contrat de maintenance (abonnement) se fait tacitement par période de 12 mois supplémentaires.

Le support technique :

La version du logiciel est fournie au plus bas prix. De ce fait le seul vecteur du support est le forum de notre site internet <https://www.visualcamping.fr> . Il convient donc également de lire la documentation du logiciel (https://www.visualcamping.fr/files/manuel_visualcamping.pdf) pour

bien comprendre le fonctionnement de ce logiciel.

Les signalements d'anomalies se font donc via ce forum. Mr Gireaud Olivier procède au diagnostic de l'incident et met ensuite en œuvre sa correction dans les plus brefs délais si ce dernier s'avère bloquant.

Mr Gireaud Olivier s'engage à répondre aux questions dans les 5 jours.

Le renouvellement de ce support se fait tacitement par période de 12 mois supplémentaires.

Prix des services :

Notre site <https://www.visualcamping.fr> indique les prix en euros. Tous les prix indiqués sont HT, TVA non applicable, art.293-B du CGI (Auto-Entrepreneur) .

Mr Gireaud Olivier se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment.

Conditions de paiement :

Les factures sont payables à la commande pour la première commande. Pour les commandes suivantes, vous recevrez un rappel à 30, 10 et 5 jours avant l'échéance.

Le défaut de paiement à échéance suspend le droit aux services (désactivation du compte).

Résiliation du contrat:

Mr Gireaud Olivier se réserve le droit de résilier le contrat à tout moment en cas de non respect par le client de ses obligations (non paiement des factures, ou publications indécentes sur le forum).

Rabais et ristourne :

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que Mr Gireaud Olivier serait amené à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

Escompte :

Aucun escompte ne sera consenti.

Modalités de paiement :

Le règlement des commandes s'effectue par chèque ou virement Paypal.

Délai de rétractation :

L'achat d'une licence est ferme et définitif et ne pourra donner lieu à aucun échange ou remboursement.

Spécifications techniques :

Mr Gireaud Olivier ne saurait être tenu pour responsable de la perte de données.

En cas de pertes de données, le client ne peut en aucun cas réclamer des dommages et intérêts.

Force majeure :

En cas d'événements de force majeure définie et justifiée, Mr Gireaud Olivier ne peut être poursuivi et condamné à verser des indemnités de quelques natures que ce soit.

À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Tribunal compétent :

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Toulouse.